



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

## EXPRESSION DES ÉLUS

### Parole de la majorité

Le rôle de l'élu est d'accompagner le développement harmonieux de sa commune pour répondre aux besoins de ses concitoyens au quotidien. Mais comment peut-on satisfaire le quotidien ? En anticipant ce que sera notre ville dans 5, 10 ou 15 ans, voire plus. C'est exactement ce qui se passe à Collonges, commune tellement attirante au demeurant, avec la poussée démographique que nous subissons et qui va se poursuivre dans les prochaines années. En 7 à 10 ans, notre population va augmenter

d'environ 1500 habitants. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé dès ce mandat l'extension du groupe scolaire avec un projet d'un nouveau restaurant scolaire et 8 classes supplémentaires ainsi que la construction d'un bâtiment associatif, dans un contexte environnemental devenu exigeant. La réalisation de ces deux projets majeurs de vos élus va s'étaler jusqu'à la fin du mandat, mais aussi sur le mandat suivant. Ils s'ajoutent aux dépenses contraintes, car nous avons l'obligation d'accueillir les enfants. Notre responsabilité est effectivement de veiller à nos équilibres financiers en garantissant aux Collongeards une pression fiscale acceptable, un endettement

communal supportable et une recherche approfondie des financements complémentaires (subventions État, Région et financement des promoteurs à la hauteur du nombre de logements qu'ils construisent). Ainsi nos excédents financiers des exercices précédents nous permettront de limiter le recours à l'emprunt : sur les 15 millions d'euros d'investissement consacrés à nos projets de mandat : un tiers serait financé par l'emprunt, un tiers par nos excédents et un tiers par des participations extérieures. Ainsi nous essayons de faire nôtres les propos du philosophe Auguste Comte : il faut « savoir pour prévoir afin de pouvoir ».

**Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.**

### Parole de la minorité

Les 6 immeubles serrés les uns contre les autres le long de l'allée du Colombier sans soleil ou si peu, avec un stationnement insuffisant sans espace vert pour les enfants, font beaucoup parler d'eux. Cette opération immobilière en s'ajoutant à l'existant et à d'autres constructions programmées, provoquera une

densification importante, ce qui a déclenché de nombreuses réactions de la part des riverains. En effet, alors que ce terrain appartenait à la mairie et donc aux Collongeards, le Maire en refusant de prévoir des espaces verts, des stationnements suffisants a malgré les oppositions créé un impact négatif sur l'environnement. Il ne faut pas rêver, ces manques d'espaces pousseront à la fois les voitures et malheureusement les enfants sur la voie publique. Des espaces sont nécessaires pour

les voitures des résidents et de passage (école Jeanne d'Arc). Les espaces verts sont essentiels pour la qualité de vie et celle-ci risque de devenir étouffante et peu agréable à vivre dans la commune que nous aimons. Opposée à ces carences, notre équipe, Collonges Avenir tient à exprimer son inquiétude sachant combien il est difficile de vivre dans un environnement qui manque de joie de vivre.

**Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maise**

## État-civil

#### BIENVENUE

Gaspard TAURON, le 17 janvier  
 Médé LOUIS, le 26 janvier  
 Julia DUFLO, le 5 février  
 Camille PETITJEAN, le 8 février

#### REGRETS

Emmanuelle DARCHE, le 23 janvier  
 Claude SAUZEDE, le 25 janvier  
 Charles FOUCQUE, le 6 février  
 Radouane GHANEM, le 14 février

Sacha LEBOBE, le 3 mars  
 Romain THOMAS, le 14 mars  
 Stéphane CONSEIL, le 21 mars